

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	16 juillet 2020	Séance du : 22 juillet 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 22 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Présents : 40		
Absents :		
Représentés : 5		

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents :

Objet : Syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze – Désignation des représentants de la Communauté de communes du Clermontais

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil communautaire que suite à la désignation des nouveaux représentants des communes membres au Conseil communautaire de la Communauté de communes, il convient de procéder en la qualité de membre de cette dernière, à la désignation de ses propres représentants au sein du Syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze.

Conformément à l'article 1^{er} de ses statuts, ce syndicat mixte est composé des collectivités publiques suivantes :

- Le Département,
- La Communauté de communes du Clermontais,
- La Communauté de communes du Lodévois et Larzac,
- La Communauté de communes Grand Orb.

La répartition des sièges au sein du comité syndical, définie à l'article 7.1 des statuts susvisés, est la suivante :

Annule et remplace la délibération n° 2020.07.22.05 - Correction du nom du Syndicat mixte Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze et de la Communauté de communes Grand Orb

- Département : 9
- Communauté de communes du Clermontais : 5
- Communauté de communes du Lodévois : 2
- Communauté de communes Grand Orb : 2

Monsieur le Président propose au Conseil de se prononcer sur la désignation de 5 représentants titulaires de la Communauté de communes du Clermontais et de 5 représentants suppléants au comité syndical du Syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze.

Se déclarent candidats :

Membres titulaires

M. ARRIBAT Jacques
M. COSTE Bernard
M. ELNECAVE Georges
Mme COSTEAU Sophie
M. DIDELET Serge

Membres suppléants

M. VAISSADE Sébastien
M. PEREZ Jacky
Mme GAIRAUD Myriam
M. CARAYON Marc
Mme SILHOL Isabelle

Après appel à candidature et vote, le Conseil communautaire,

DESIGNE les représentants de la Communauté de communes du Clermontais au sein du comité syndical du Syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze :

Membres titulaires

M. ARRIBAT Jacques	A l'unanimité
M. COSTE Bernard	A l'unanimité (1 abstention)
M. ELNECAVE Georges	A l'unanimité (1 abstention)
Mme COSTEAU Sophie	A l'unanimité
M. DIDELET Serge	A l'unanimité

Membres suppléants

M. VAISSADE Sébastien	A l'unanimité
M. PEREZ Jacky	A l'unanimité
Mme GAIRAUD Myriam	A l'unanimité
M. CARAYON Marc	A l'unanimité
Mme SILHOL Isabelle	A l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,


Claude REVEL.

